



Aux responsables des communications des municipalités-membres de la RIDT

Comme responsable des communications au sein de votre municipalité, vous jouez un rôle important dans l'information à la population.

À ce jour, tous les services planifiés à la RIDT sont en place, à savoir le matériel distribué pour le compostage domestique, les points d'apport volontaire, les écocentres et les nouveaux dépôts dans chaque municipalité, ainsi que tous les autres services réguliers liés aux collectes et traitements des matières recyclables et de déchets.

Toutefois, les résidents ont encore besoin d'être informés sur ces différents services et leur mode de fonctionnement. **Plus que jamais, votre aide nous est précieuse afin de relayer l'information.**

Donc, vous trouverez en attaché notre deuxième communication avec les sujets « essentiels » et « complémentaires » de décembre afin de vous aider dans la transmission de l'information. À vous maintenant de décider des informations à relayer à vos citoyens que ce soit par votre bulletin municipal, votre site web et/ou votre page Facebook.

Merci de nous faire part de vos commentaires et des sujets dont vous aurez traités.

Aussi, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook à « RIDT Environnement » et à repartager les sujets d'intérêt dans chacune de vos communautés.

Pour finir, visitez notre site web ridt.ca pour de l'information à jour et assurez-vous d'avoir, sur votre propre site web municipal, au moins un lien qui renvoie vers celui de la RIDT.

Merci de votre bonne collaboration. **Ensemble, nous ferons plus et mieux.**

Et comme l'année tire à sa fin, nous vous souhaitons un très Joyeux Temps des Fêtes.

L'équipe de la RIDT.



COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS DÉCEMBRE 2022

Les sujets essentiels du mois

Nous vous souhaitons un très Joyeux Noël ... plus écolo

♪ Mon beau sapin ♪

Optez pour un sapin naturel, nettement plus écologique avec une empreinte carbone trois fois moins lourde qu'un sapin artificiel. Mieux encore ! Fabriquez votre propre sapin, en bois ou en carton.

Une fois les fêtes terminées, pour que votre sapin soit valorisé au lieu d'enfoui, il vous sera possible de l'apporter dans **l'un des 4 écocentres ou des 16 dépôts municipaux qui sont présents dans chaque municipalité. Informez-vous! Il y en a un à proximité.**

N'hésitez pas à remplacer cette phrase par plus de précision sur la solution existant dans votre municipalité !

Illuminez vos fêtes

Les lumières de Noël consomment de l'énergie et le mieux est donc d'attendre le plus tard possible pour illuminer la maison. Des ampoules DEL moins énergivores, résistantes et durables, de même qu'une minuterie de contrôle vous feront faire de bonnes économies.

Si vos guirlandes ne fonctionnent plus, apportez-les dans un des 4 écocentres et elles seront recyclées avec l'ensemble des fils électriques. Attention, elles ne doivent pas aller dans le bac de recyclage.

Des cadeaux mieux pensés et mieux choisis.

N'attendez pas à la dernière minute, prenez-vous d'avance. Choisissez des produits locaux de qualité. Préférez un jouet plus dispendieux, mais de meilleure qualité et plus durable. Et surtout, évitez le suremballage.

Un bon truc. Donnez des présents immatériels, même aux enfants, comme une activité en famille, des cours de musique, des billets pour un spectacle ou une exposition. Pourquoi pas un abonnement au Gym ? L'échange de cadeaux est aussi une bonne façon d'éviter la surconsommation. Après les Fêtes, on pense à recycler les emballages, boîtes et bouteilles.

Les réceptions des Fêtes sont une belle occasion d'encourager l'économie locale en proposant des produits régionaux comme des viandes, fruits et légumes ou une bonne assiette de fromages. Il existe même des alcools, vins et bières fabriqués au Témiscouata. Et comme en tout, la modération a bien meilleur goût, alors, évitez de gaspiller et d'en faire trop.

Bien manger sans gaspiller

Le Temps des Fêtes est malheureusement souvent une période propice au gaspillage alimentaire.

Pour éviter cela, trois trucs simples : planifiez mieux vos achats, conservez bien vos aliments et maximisez leur utilisation. En planifiant vos repas à l'avance, vous sauvez temps et argent ! N'achetez que les quantités nécessaires à vos recettes et invités. Faites-vous une liste d'épicerie et respectez-la ! Vous éviterez d'acheter des trucs superflus.

Évitez à tout prix le styromousse, il est si facile d'acheter de la vaisselle compostable à l'épicerie ou chez Livr'Avenir à Témiscouata-sur-le-Lac. Pour plus de choix, n'hésitez pas à les appeler pour commander (418) 938-0670. Vous pourrez en disposer facilement une fois utilisée dans un point d'apport volontaire à proximité de chez-vous.

Donner l'adresse des points d'apport volontaire de votre municipalité.

Quoi de plus plaisant au Temps des Fêtes qu'une bonne table en bonne compagnie. **Inscrire votre municipalité** et toute l'équipe de la RIDT vous souhaitent un très Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2023.

Pour aller plus loin, consultez les sujets complémentaires...

N'hésitez pas à utiliser les images présentes plus bas et en pièce jointe du courriel d'information.

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

Positionnement des bacs en hiver

Votre bac d'ordures ou de matières recyclables doit être placé à l'intérieur de votre entrée de cour, c'est-à-dire avant la bordure de rue ou le trottoir pour ne pas nuire à la circulation ou au déneigement. Orientez la poignée et les roues vers votre résidence. Maintenez un dégagement d'un mètre – trois pieds autour de vos bacs. Assurez-vous que les couvercles sont bien fermés et déneigés. Les surplus de matières ne sont pas acceptés à côté des bacs. Placez vos bacs en bordure de rue la veille au soir. Enfin, notez que lors d'une tempête hivernale, le camion pourrait accuser un certain retard, mais que la collecte a lieu quand même.

Interdiction des plastiques à usage unique

À partir du 20 décembre 2022, la fabrication et l'importation pour la vente au Canada des sacs d'emplettes, des ustensiles, des récipients alimentaires, des bâtonnets à mélanger et des pailles seront interdites. Le Règlement interdisant les plastiques à usage unique (RIPUU) fait partie du plan global du gouvernement du Canada pour lutter contre la pollution, atteindre son objectif de zéro déchet de plastique d'ici 2030 et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Une évaluation scientifique publiée précédemment a démontré que le plastique pollue nos rivières, nos lacs et nos océans, qu'il est une menace pour la faune et qu'il est à l'origine des microplastiques présents dans l'eau que nous utilisons et buvons. Elle recommandait au gouvernement, en application du principe de précaution, de prendre des mesures pour réduire la quantité de macroplastiques et de microplastiques qui aboutissent dans l'environnement, ce qui sera donc chose faite dès 2023.

Gérer ses matières organiques même l'hiver

Le compostage domestique est possible l'hiver même si l'activité à l'intérieur ralentit fortement. Si vous prévoyez de l'utiliser moins durant la période froide, n'oubliez pas qu'il existe une autre solution simple: le conteneur qui sert de point d'apport volontaire (PAV) tout près de chez-vous. Ces conteneurs pour matières organiques peuvent recevoir tous les résidus d'origine animale ou végétale.

Utilisez votre récipient de cuisine ou procurez-vous gratuitement une chaudière de 5 gallons pour en faire le transport. Contactez **votre bureau municipal** pour avoir une chaudière de 5 gallons ou la liste des matières acceptées. **Ajustez les infos et nommez les emplacements des différents conteneurs qui sont en PAV dans votre municipalité.**

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'information ou visitez notre site ridt.ca

Voici quelques exemples d'autres sujets qui seront abordés sur notre page Facebook prochainement

- « Bon coup pour l'environnement » - Marché Métro du Témis à Dégelis
- Chauffage au bois, comment disposer de ses cendres
- Programme de reconnaissance « ICI On Recycle + »

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous.

L'équipe de la RIDT

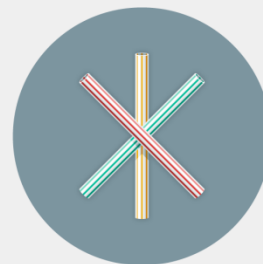
Un Noël écologique Les sapins



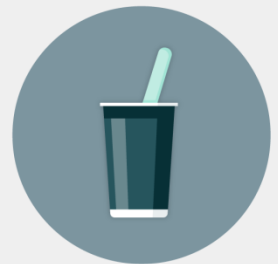
Objets de plastique à usage unique bannis



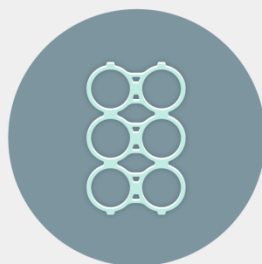
Sacs de plastique



Pailles



Bâtonnets à mélanger



Anneaux pour cannettes



Ustensiles de plastique



Récipients alimentaires de plastiques difficiles à recycler



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS
DE TÉMISCOUATA

**Au Témiscouata,
composter ça compte !**

Même en hiver, il est important de faire le tri de ses matières organiques.

Avec ce choix logique pour la région, tout est gratuit, facile d'accès et d'utilisation.

- **Utilisez son composteur domestique** pour ses résidus d'origine végétale... C'est possible même l'hiver!



- **Utilisez un point d'apport volontaire (PAV)** près de chez-vous pour y apporter vos matières organiques aussi bien animales que végétales.



- **Utilisez un des 16 dépôts municipaux ou un des 4 écocentres** pour vos branches, feuilles mortes, résidus verts et même... votre sapin de Noël.



Contactez votre municipalité pour obtenir gratuitement une chaudière de transport plus grande.



Chaque geste compte ! Sans la mise en place d'un 3iè brun, on réalise collectivement des économies de 635 chaque année, en plus d'éviter aux camions de parcourir une distance de 3,5 fois le tour de la Terre.

Consignes collecte hivernale



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS
DE TÉMISCOUATA